Pause Comptabilité

Réaliser un prévisionnel financier

Vous avez l'idée, l'analyse du marché, la stratégie de développement à 5 ans, les bons contacts pour démarrer, vous êtes prêt à créer votre entreprise ou lancer votre tout nouveau projet ! Mais avez-vous pensé au prévisionnel financier ?

Mais avant toute chose, il est important de rappeler que **le prévisionnel financier ne peut se construire de façon efficace sans avoir réalisé une étude de votre marché en amont**. Il est primordial que vous connaissiez les spécificités du marché dans lequel vous souhaitez vous implanter afin d'avoir **les informations nécessaires à la définition des chiffres du prévisionnel**.

Qu'est ce qu'un prévisionnel financier ?

Le **prévisionnel financier**, aussi appelé « **prévisionnel** », correspond à une analyse vous permettant de prévoir les entrées et sorties d'argent en lien avec votre création d'entreprise ou son développement.

C'est un **ensemble d'états financiers** comprenant :

1. Le compte de résultat
2. Le plan de financement
3. Le plan de trésorerie

Pourquoi faire un prévisionnel ?

Un prévisionnel permet **d'évaluer la viabilité de votre projet**. De plus, il vous aide à **prévoir vos achats et investissements, à contrôler que vos ressources sont suffisantes pour financer vos dépenses,** mais aussi à **optimiser votre financement**.

Comment réaliser un prévisionnel ?

Pour vérifier la **viabilité économique** d'un projet, on peut s'appuyer sur une **méthode très simple en 3 étapes**.

1/ Établir une liste de vos entrées et sorties d'argent

Dans le désordre, **listez vos potentielles entrées et sorties d'argent**. Ventes, charges, investissements, moyens de financements. Dans un premier temps, pas besoin de les classer, mais **veillez à être le plus exhaustif possible** !

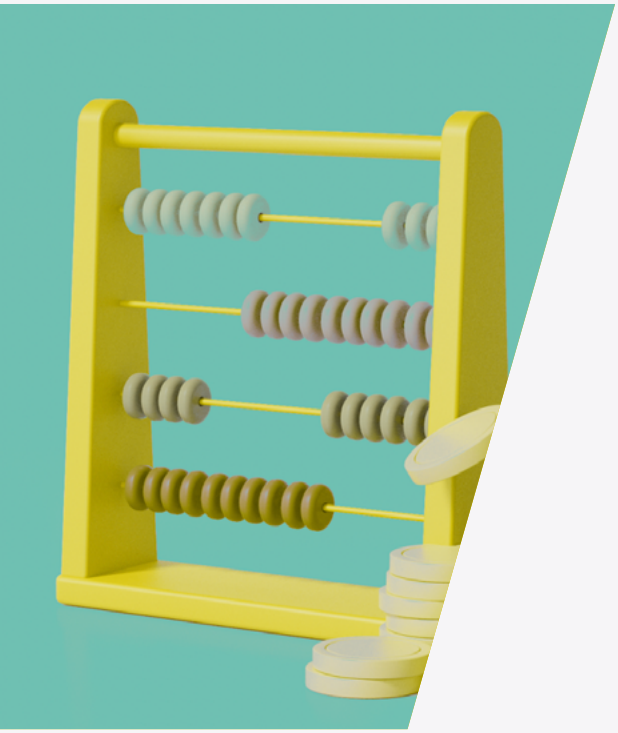

2/ Affecter vos entrées et sorties d'argent dans vos états financiers

Selon la nature des éléments établis dans la liste précédente, vous pouvez les **répartir dans deux catégories** de document :

- **Le plan de financement,** qui regroupe les besoins et les ressources permanents ou de longue durée de l'entreprise (les investissements et leurs financements),
- **Le compte de résultat**, qui concerne l'exploitation de l'entreprise et son fonctionnement au quotidien (les ventes et les charges, mais aussi les impôts et taxes).

3/ Confronter vos entrées et sorties d'argent dans le plan de trésorerie

L'ensemble des entrées et sorties d'argent prévues au cours de l'exercice est à porter ensuite dans un dernier tableau, le **plan de trésorerie**. Mois par mois, celui-ci mettra en évidence les **décalages de dépenses et recettes**, qu'il faudra **anticiper** pour que le projet puisse continuer à se développer.

Nos conseils d'experts pour réaliser votre prévisionnel financier

1/ Les niveaux d'activité et de croissance

Savoir estimer le **chiffre d'affaires et sa progression**, c'est un facteur essentiel pour la fiabilité du prévisionnel. Attention de **ne pas minimiser le délai de décollage** de son projet !

2/ L'évolution des charges

Afin d'évaluer au mieux **l'évolution des différentes charges**, il est nécessaire de faire la distinction entre les charges variables (qui varient en fonction du chiffre d'affaires) et les **charges fixes** (qui, elles, évoluent par palier).

Cet exercice permettra également de déterminer le **seuil de rentabilité** du projet, un indicateur essentiel pour l'entrepreneur.

3/ Les investissements

Les **investissements** sont propres à chaque secteur d'activité et aux choix opérationnels de l'entrepreneur. Il faut être vigilant sur ses **besoins réels**, afin de rester le plus objectif possible.

Bon à savoir...

Pour avoir un **plan de trésorerie le plus fiable possible**, il est nécessaire de **prendre en compte les délais de paiement** accordés aux clients, et ceux que les fournisseurs imposent.

4/ Les financements

Pour **financer ses investissements**, tout en faisant attention au décalage entre les décaissements et les encaissements de trésorerie, il existe de nombreux moyens. **Auto-financement, augmentation de capital, prêt bancaire, crédit-bail...** Selon les besoins, choisir le financement **le plus adapté à sa situation** est primordial.

5/ La fiscalité

Dans le prévisionnel, il est nécessaire de savoir si l'entreprise est soumise à la **TVA**. De même, il ne faut pas oublier les différents types **d'impôts et taxes** : impôt sur la société, impôts locaux, ou encore les **taxes spécifiques au secteur d'activité**, comme la taxe sur les boissons sucrées pour les fast-food.

Conclusion

Un prévisionnel financier **cohérent, réaliste et argumenté** présente plusieurs avantages. Outre la vision de la **rentabilité du projet**, c'est aussi un formidable **outil de communication auprès des financeurs**.

Pour s'assurer de sa fiabilité, un **examen du prévisionnel par un expert-comptable** peut être un atout majeur. Il **saura traduire de manière chiffrée les différents paramètres de votre projet**, vous garantissant ainsi un prévisionnel le plus juste possible.

Une fois que vous êtes prêt à lancer votre projet, le **suivi de trésorerie** vous permettra de poursuivre cette démarche de pilotage de votre entreprise. C'est un moyen **d'anticiper les éventuelles difficultés** des mois à venir, et donc de pouvoir **réaliser les ajustements nécessaires** pour les gérer au mieux.

Votre équipe implid reste à vos côtés

Nous restons à votre disposition pour accompagner dans l'accomplissement des démarches.
N'hésitez pas à contacter votre bureau de proximité.